

BİLİCİ Faruk,
Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul.

Ankara, Imprimerie de la Société d'histoire turque (Publications de la Société d'histoire turque, xi. série, n° 11), 2004, XVII-369 p.
 ISBN : 978-9751617014

Si l'on connaît la qualité et l'étendue des relations diplomatiques nouées par le Roi Soleil avec son homologue pour l'Orient à Istanbul – relations relativement opposées à celles qu'il entretenait avec l'Empereur d'Autriche –, on ignore bien souvent que Louis XIV nourrissait des ambitions plus qu'imaginaires à l'égard de la capitale ottomane et des territoires sur lesquels celle-ci imposait sa domination. Quelques années avant le second siège, infructueux, des Ottomans devant Vienne (1683), l'idée se faisait jour dans l'esprit du roi d'une conquête d'Istanbul, précédée d'une mainmise sur ce que l'on considérait, encore à cette époque, comme le grenier à blé de l'empire du Sultan, l'Égypte. De tous ces projets ambitieux, dont on trouve l'écho dans des récits de voyage et autres rapports officiels ou officieux depuis le Bas Moyen Âge, aucun ne se concrétisa autant dans les faits que celui qui aboutit à l'envoi, en 1685, d'un grand commis qui, sous couvert d'une mission commerciale, était chargé de collecter des informations de tout type sur l'état de l'Empire ottoman. Étienne Gravier – tel était son nom –, marquis d'Ortières, était accompagné d'officiers ingénieurs (Plantier, les frères de Combes) qui n'avaient d'autre rôle que de dresser, le plus fidèlement possible, des tracés, des plans et des élévations des places fortes qui se trouvaient sur la route de l'ancienne Constantinople et dont il fallait s'assurer la conquête en cas de coup de force. Mission hautement secrète s'il en fut, qui devint vite un secret de Polichinelle, les autorités ottomanes ayant rapidement remarqué les étranges simagrées auxquelles se livraient les ingénieurs pour mener leurs enquêtes de terrain. Si le projet qui alimentait cette mission de renseignements resta une chimère, au même titre que tous ceux qui l'avaient précédé, le roi de France étant trop préoccupé par les destinées de l'Europe et la place qu'il souhaitait y prendre, il eut le mérite d'assurer la conservation de données fondamentales qui permettent non seulement d'enrichir l'analyse de l'histoire politique à l'époque considérée, mais surtout de fournir des matériaux inédits aux spécialistes de l'histoire ottomane étant donné la précision des relevés et autres dessins qui ont été produits dans ce cadre. Le résultat tangible est en effet conservé dans plusieurs institutions françaises : les Archives de la Marine, le Service historique de la Marine (Vincennes) et la Bibliothèque nationale de France (départements des manuscrits français et des cartes et plans).

La relation de Gravier d'Ortières fait désormais partie des collections de la Bibliothèque nationale de France (ms. fr. 7176). Dès 1893, Henri Omont avait attiré l'attention sur l'intérêt de ce texte quelque peu oublié⁽¹⁾. Il a donc fallu attendre plus d'un siècle avant qu'il captive à nouveau l'attention d'un chercheur en la personne de F. Bilici, par ailleurs spécialiste des relations franco-ottomanes. Ce dernier s'est fixé pour objectif de porter à la connaissance du plus grand nombre l'existence de ce témoignage et, surtout, de le mettre à sa disposition. Il s'est donc lancé dans un projet qui l'a conduit à produire une édition du texte contenu dans le ms. en question, adoptant comme critère principal le respect de l'orthographe d'époque. L'édition, qui occupe les p. 188-309, est non seulement richement accompagnée de notes érudites qui éclairent le lecteur, mais elle est aussi traduite en turc, particularité qui touche également toutes les parties liminaires et les notes. Le résultat se présente sous la forme d'une publication synoptique en deux colonnes qui permet aux lecteurs turcophones d'accéder à cette source qui est difficilement compréhensible pour des non francophones.

Loin de se contenter de produire une édition, F. B. a aussi très bien compris qu'il était utile de replacer cette source dans son contexte pour la mettre pleinement en valeur, tâche nécessaire mais pas toujours respectée par les éditeurs de manuscrits. Sans une mise en perspective, un texte tel que celui-ci n'a pas le même impact sur la conscience du public auquel il s'adresse. L'introduction ayant balisé les limites du travail, c'est un tableau en trois parties qui retrace l'histoire de ce projet. La première de ces parties (p. 13-45) dépeint, à larges traits, les relations nouées par les rois de France et leurs pendants ottomans. L'A. rappelle, à juste titre, l'ambiguïté qui frappe la nature de ces liens. La France peut s'enorgueillir d'avoir obtenu, la première, des capitulations, ces avantages essentiellement commerciaux qui n'ont rien à voir avec le sens, péjoratif, que l'on donne habituellement à ce terme, l'idée sous-jacente étant celles des clauses qui constituaient les traités dans lesquels elles étaient détaillées. Sur fond de lutte permanente avec les autres pouvoirs européens soucieux d'obtenir des avantages similaires sinon supérieurs, ces relations étaient aussi réglées par le rôle que le roi de France souhaitait jouer dans la cour des Grands. Rien d'étonnant, donc, qu'à intervalles réguliers il ait été parfois plus proche, en pensée, du Grand Turc que de certains souverains de foi chrétienne qui lui étaient plus proches géographiquement. Pour autant,

(1) « Projets de prise de Constantinople et de fondation d'un empire français d'Orient sous Louis XIV », *Revue d'histoire diplomatique*, 7, 1893, p. 195-246.

tout n'alla pas pour le mieux dans le meilleur des mondes et, précisément sous le règne de Louis XIV, la qualité des liens noués entre les deux États se dégrada notoirement, la politique du double jeu agaçant passablement la cour d'Istanbul.

Dans la seconde partie (p. 49-116), l'A. envisage la question de l'Empire d'Orient et les ambitions que les rois de France ont nourries à son égard. La question, qui a des relents de croisade, remonte à la chute de Constantinople et n'a cessé d'alimenter le débat d'une restauration, bien qu'improbable, de cette autorité. Elle posait évidemment le problème de la légitimité de celui qui serait amené à présider à sa destinée et nombreux furent ceux qui s'échinèrent à présenter aux différents rois de France les arguments en faveur d'un légitime héritage favorable à la maison des trois lys. Pamphlets, manifestes et autres écrits de la même veine ont fleuri tout au long du XVII^e siècle, s'accompagnant de recommandations pour la prise de celle qui était restée aux yeux de certains la Constantinople des Byzantins. De Savary de Brèves jusqu'au vénérable Leibnitz, chacun y alla de sa proposition. Difficile de dire si tous ces projets influencèrent, peu ou prou, celui qui germa dans l'esprit de Louis XIV en 1685. Toujours est-il qu'on ne peut s'empêcher, comme le signale l'A. (p. 107), de les mesurer à l'aune de l'histoire de la Méditerranée, du XIX^e siècle jusqu'au démembrement de celui que l'on avait combattu, mais aussi souvent courtoisé, pendant plusieurs centaines d'années. Et l'Histoire de nous rattraper en ce début de XXI^e siècle où la construction de l'Europe, unie cette fois, nous ramène à nos fantômes du passé.

La boucle est désormais bouclée: il ne restait plus à F. B. qu'à nous présenter le projet de 1685 (p. 119-172). Tous les acteurs sont détaillés, même si les renseignements que l'on peut glaner à leur sujet sont souvent fragmentaires. Pour ce faire, il a dû avoir recours à de nombreuses sources manuscrites, non seulement conservées dans les différentes institutions françaises énumérées *supra*, mais encore à la Chambre de commerce de Marseille, aux Archives nationales et celles du ministère des affaires étrangères à Paris. Il en ressort un rapport très détaillé de cette expédition qui conduisit les différents acteurs sur les lieux des futures, bien qu'improbables, conquêtes.

À la rigueur scientifique du travail accompli, il faut ajouter la qualité technique de l'ouvrage produit. Le ms. de Gravier d'Ortières est orné de nombreux plans et illustrations. L'A. a jugé bon de reproduire l'essentiel de ceux-ci dans des annexes dépliantes et dans le corps du texte, soit en couleurs, soit en noir et blanc. Plusieurs de ces reproductions proviennent aussi des autres manuscrits laissés par les officiers ingénieurs qui accompagnaient le grand commis.

C'est donc un effort qu'il est nécessaire de souligner, car le tout complète le texte édité, sans quoi celui-ci eût perdu beaucoup de son intérêt. Un index permet également de naviguer plus aisément dans l'ouvrage à la recherche d'éléments particuliers.

Deux critiques mineures doivent cependant être formulées. La première concerne la disposition des notes, en fin de chapitre, ce qui rend la lecture particulièrement fastidieuse. Nul doute que c'est l'intérêt commercial qui a prévalu ici: l'ouvrage s'adresse au plus grand nombre et non pas seulement aux spécialistes. On a donc limité au maximum l'alourdissement du texte principal, qui est déjà conséquent étant donné la présentation en double colonne des versions française et turque. Enfin, une relecture plus attentive aurait permis d'éviter quelques erreurs de français redondantes.

Pour conclure, on ne peut que féliciter F. B. et le remercier d'avoir rendu public un texte oublié de première importance pour l'histoire politique des relations franco-ottomanes. Il est parvenu à en donner une version agréable à lire, enrichie d'analyses et de commentaires plus qu'éclairants. Le matériel étudié laisse ouvertes plusieurs portes qu'il se propose de franchir, dans un futur proche, pour aller plus loin dans son étude de ces relations. Une bonne partie des textes utilisés attend aussi d'être publiée. Nous espérons que ces quelques lignes l'encourageront à poursuivre le travail accompli.

Frédéric Bauden
Université de Liège